



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX N°56

Automne 2015

Le mot du Maire

Cette année, les manifestations qui se sont déroulées pendant le mois de juillet ont bénéficié d'un temps exceptionnel. « La pause gourmande » a connu un vif succès et la balade dans le bourg en compagnie des chanteurs du « Kikiristan » a réjoui petits et grands...et cet après-midi-là, personne n'a trouvé gênante cette pluie qui s'est invitée au verre de l'amitié. Elle aussi était la bienvenue après des jours de grande chaleur.

Merci au Centre Culturel Associatif du Beaujolais (CCAB), auquel la commune a adhéré, de nous avoir proposé ce moment agréable.

Autre découverte de l'été: l'Épicerie Culturelle, son « Tube Citroën », et ses spectacles « surprises » qui ont conquis celles et ceux qui ont répondu aux rendez-vous donnés à l'aire de jeux des enfants.

Et puis, septembre est arrivé, Monsieur Garcin, notre pharmacien, a discrètement pris sa retraite, qu'il soit remercié pour toutes ces années passées au service de nous tous, pour nos gros et petits bobos... Belle retraite à vous Monsieur Garcin !

Nous avons pu faire de belles rencontres au forum des associations, moment qui a été choisi pour accueillir plus particulièrement les nouveaux arrivants autour du verre de l'amitié. Bienvenue à vous qui, récemment arrivés, n'avez pas pu venir ! Sachez, d'ores et déjà, que ce rendez-vous sera renouvelé l'année prochaine...

Françoise Mélinand



Déclaration des ruches: p.6

Les manifestations

Octobre

Samedi 24: Concours de Tarot

Dimanche 25: Vente de saucissons par l'USP

Dimanche 25: Vente de fleurs par l'association des familles

Dimanche 25: Concert piano saxophone

Novembre

Samedi 7: Repas des anciens combattants

Samedi 14 :Concours de belote : association des familles

Dimanche 15: Attention! La cérémonie du « 11 novembre » se fera le dimanche 15 novembre à 11h30.

Dimanche 22: Vente de saucissons par l'école Saint-Martin

Samedi 28: Concert de la Sainte Cécile : Réveil de la Montagne

Dimanche 29: Rhône Orientation

Décembre

Dimanche 6: Repas des anciens pompiers

Dimanche 6: Bourse aux jouets

Samedi 12: Noël de l'école Saint-Martin

Jeudi 17: Noël des enfants des écoles et club des Genêts d'Or

Samedi 19: Repas de Noël des anciens

Dimanche 20: Vente d'huîtres des classes en 6.

Jeudi 31 Décembre: Réveillon organisé par les classes en 6

Dans ce numéro

Informations pratiques - Carte d'identité	P : 2
Compte rendu des conseils municipaux	P : 3 à 5
Dénomination des rues - Déclaration des ruches - Calendrier des manifestations	P : 6
École publique	P : 7
École St-Martin	P : 8
Bibliothèque municipale. La parole aux associations	P : 9 à 11
Informations diverses	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71
adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Fermeture pour congés :

du 24 au 26 décembre inclus et du 31 décembre
au 2 janvier inclus

Recherches généalogiques :

vendredi de 14h à 16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h à 11h45

Fermeture pour congés:

du jeudi 24 décembre à 12h au mardi 5 janvier
à 9h

Cartes nationales

d'identité

Les demandes sont traitées

à la Préfecture de Lyon

depuis le 1^{er} juin 2015

Nouveau délai d'obtention

Si vous avez déposé une demande de carte d'identité, sous réserve de la complétude de votre dossier et en l'absence de vérifications complémentaires, votre titre devrait être disponible en mairie dans un délai de **80 jours** (en prenant en compte le délai de transfert du dossier entre la mairie et la préfecture).

Ce délai est exprimé en jours calendaires, et se décompose de la manière suivante :

- délai d'instruction préfecture : 56 jours,
- délai de fabrication par le Ministère de l'Intérieur : 20 jours
- délai de livraison en mairie : 4 jours



Rappel : la durée de la carte d'identité est prolongée de 5 ans. La durée de validité est donc de 15 ans.

DÉCHÈTERIE de St NIZIER d'AZERGUES

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h

Horaires d'hiver : jusqu'au 31 mars

Lundi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 décembre 2015.

Toutes les associations sont invitées à faire
passer des articles
sur ce bulletin.
N'hésitez pas !

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

CONSEIL DU 19 JUIN 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents excusés : FLÈCHE C. (pouvoir à A. CHAMPALE), CODELLO R. (pouvoir à F.MÉLINAND)

Absent : PINTO L.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 22 MAI 2015.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération : commande groupée COR pour sel de déneigement, accord par 14 voix sur 14 (à main levée).

Délibérations :

Eau potable : la commune dispose de sa propre alimentation en eau potable, le service est délégué à la Lyonnaise des Eaux (contrat d'affermage). La réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service (RQPS) est prévue pour chaque exercice, il est mis à la disposition du public. Adoption du rapport (RQSP) pour l'eau potable pour l'année 2014. Accord à l'unanimité (14 voix) **à main levée**.

Convention eau Belleruche : la commune de Belleruche demande le renouvellement de la convention de vente d'eau en gros établie en 2001, pour dix ans, mais la vente d'eau s'est néanmoins poursuivie au-delà de cette date d'échéance. Une autre convention sera établie à la date d'échéance de la délégation de service public au 31 décembre 2015. Il s'agit aujourd'hui de régulariser la situation pour l'année 2015. Il est demandé d'approuver la convention annexée à la présente délibération et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention. Accord à l'unanimité (14 voix) **à main levée**.

Chiens errants : ne pouvant plus recourir à la SPA pour la récupération des chiens errants sur la commune, l'entreprise « les gardiens de Chansayes » pourra être sollicitée pour l'enlèvement de chien au tarif de 75 € HT. En l'absence de moyens d'identification, le chien pourra alors être conduit à la SPA moyennant un aller-retour de 190 € HT, nuits de pension éventuelles prises en charge par la commune. Si le propriétaire est retrouvé, tous les frais cités ci-dessus seront pris en charge par celui-ci. Il est demandé d'accepter les modalités et d'autoriser Madame le Maire à les mettre en œuvre. Accord à l'unanimité (14 voix) **à main levée**.

Groupement commandes sel de déneigement : Constitution d'un groupement de commandes dans le cadre de l'article 8 du code des marchés publics. Conventionnement avec la COR pour rationaliser les coûts, valable un an et renouvelable deux fois. Il est demandé d'accepter les termes de la convention, d'autoriser l'adhésion de la commune, d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention et enfin d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés. Accepté à l'unanimité (14 voix) **à main levée**.

Questions diverses :

Contrat avec le département : un contrat avec le département est en cours de développement, accord de principe pour demande de subventions en attente d'une prochaine délibération.

Anne Fimbel propose de réfléchir à ce qui pourrait se faire à l'occasion des journées du Patrimoine en 2016 sur le thème de l'eau.

Contrat de rivières : information au sujet de la démarche « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

La municipalité a mis en place un **Projet Educatif Territorial (PEDT)** avec les partenaires que sont la bibliothèque, le Réveil de la Montagne, VHB, l'Association des Familles et l'USP établissant pour l'enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

La COR renouvelle le financement des séances de piscine et du transport pour les enfants du cycle 2 des deux écoles : dix vendredis du 11/09 au 27/11/2015 de 9 h 40 à 10 h 20 à Cours.

Activités périscolaires du vendredi : il y aura sept activités dont trois nouvelles (musique, anglais ludique, astronomie), cinq fonctionneront à l'année et deux (musique et astronomie) en fonction de l'âge des enfants. Toujours six groupes et changement d'activité toutes les six séances.

CONSEIL DU 24 JUILLET 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, COULEUR J, CODELLO R, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents excusés : FLÈCHE C (pouvoir à CARRET M), CHAMPALE A (pouvoir à BÉROUJON JB), HOFFMANN V

Absent : PINTO L.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU 19 JUIN 2015.

Délibérations :

Proposition d'achat par la COR pour assainissement : la compétence assainissement est assurée par la COR. A ce titre, elle souhaite effectuer des travaux de réhabilitation de l'unité de traitement située sur la commune. La parcelle, ZT 225, concernée par ce projet est une propriété de la commune, la COR propose de l'acquérir pour l'euro symbolique

BULLETIN MUNICIPAL

en prenant les frais d'acte à sa charge (Evaluation du Domaine : 225 €). Le conseil municipal consent à cette cession, à l'unanimité (13 voix) **à main levée**.

Taux de promotion : lors du conseil du 27 mars, les taux de promotion qui ont été votés ne concernaient pas l'ensemble des agents communaux, conformément aux éléments que nous avons eus de la part du CDG. Des éléments complémentaires nous ont été apportés qui précisent que pour les petites structures telles que la nôtre, il convient de ne pas se limiter à certains grades mais d'inclure tous les grades. Les dispositions statutaires de la fonction publique territoriale prévoient la possibilité d'un avancement de grade pour les agents qui en remplissent les conditions. Le CTP, saisi pour avis lors de sa séance du 9 juin 2015, a émis un avis favorable. Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée**, d'abroger la délibération 2015/20 du 27 mars 2015 et de fixer le taux de promotion à 100% pour tous les grades.

Contrat avec le Département : un projet de contrat est en cours de travail avec le Département concernant les subventions qui participeraient au financement des projets suivants : mise en place d'une signalétique des hameaux (12 500 € de subvention sur 25 000 € HT de travaux), mise en place d'une gestion technique centralisée eau (5 250 € sur 25 000 € HT), réfection de l'étanchéité du réservoir du Crozet (8 200 € sur 82 000 € HT) et protection captage Auray (5 850 € du Département et 29 250 € de l'Agence de l'Eau sur 58 500 € HT). Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée** d'autoriser Madame le Maire à solliciter le Département pour participer au financement de ces projets et de mener à bien ce dossier.

Convention SFR : la société SFR exploite des réseaux de télécommunication sur le territoire français.

Dans ce cadre, une convention a été mise en place entre la Commune et la société SFR en août 1999 pour une durée de 12 ans, renouvelable tacitement pour une période de 3 ans puis par période de 1 an. Cette convention doit être renouvelée pour actualisation. En 2015, le loyer annuel, auquel est appliqué chaque année l'indice INSEE du coût de la construction, est de 1876.64 €.

Les modifications proposées sont les suivantes : le loyer annuel de 2000 €, augmentera de 2% chaque année pour une durée de 9 ans reconduite tacitement par période de 5 ans, sauf résiliation respectant un préavis de 18 mois. Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée**, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention et de mener à bien ce dossier.

Rythmes scolaires : rappel de l'organisation choisie : sept activités proposées sur six périodes avec sept intervenants en statut d'autoentrepreneur, artisan, artiste... ayant une solide expérience auprès d'enfants. L'inscription des enfants aux activités avec engagement de la famille au sujet de l'assiduité de l'enfant. Le PEDT a été finalisé avec VHB, l'association des familles, l'USP, la bibliothèque, la convention signée permet de pouvoir bénéficier du fonds de soutien pérenne (ex fonds d'amorçage). Cette aide devrait s'élever à 4900 €. Sur cette base, la Commune prévoit un financement de 11 730 €, les activités demeurant gratuites pour les familles. Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée**, d'accepter la contractualisation avec ces intervenants et de mener à bien ce dossier.

Ad'AP et Etude CAUE : en novembre 2014, nous avons sollicité le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) pour effectuer une étude dont le but était de nous aider dans notre réflexion au sujet des commerces, de la mise en conformité accessibilité des bâtiments communaux et plus largement au sujet de l'ensemble de la problématique du bourg (commerces, avenir de la maison Joubert et du terrain « vague », circulation, mairie etc...). Cette étude a été rendue et présentée à la commission puis aux élus (une réunion publique sera prévue). Il apparaît souhaitable d'inscrire l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), qui doit être rendu en Préfecture avant le 27 septembre 2015, dans des préconisations proposées par l'étude CAUE dont :

Mise en conformité accessibilité de la mairie par son déplacement dans le bâtiment actuel de la poste et de la bibliothèque avec maintien du bureau APC,

Mise en conformité accessibilité de l'école en intégrant les modifications de circulation par l'arrière du bâtiment et installation de l'ascenseur dans cet espace, intégrant aussi la démolition de l'actuel bâtiment abritant la classe de Mme Desbat et la construction d'une extension accolée à la gauche du bâtiment principal.

Mise en conformité accessibilité de la cantine et ses aménagements annexes.

Déplacement de la bibliothèque en rez-de-chaussée de l'actuelle mairie.

Mise en conformité des espaces extérieurs dans le sens préconisé par l'étude.

L'agenda Ad'AP prévoit trois ans pour réaliser, voire plus en fonction de l'ampleur et du coût des travaux, mais chaque année des travaux devront être réalisés. Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée** d'inscrire le travail de l'Ad'AP dans le cadre de cette étude.

DUP Eau : la commune de Poule-Les Écharmeaux exploite pour son alimentation en eau potable les sources gravitaires situées sur son territoire : Scierie, Ajoux, Gonnet, Trichard, Suchet, Pey et Auray. La Commune a engagé la procédure de protection de ses sources par une délibération du 9 juin 2006. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 rend obligatoire, par la déclaration d'utilité publique, la détermination des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation humaine et la mise en œuvre des servitudes qui s'y attachent.

Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 voix) **à main levée** d'autoriser Mme Le Maire à demander l'ouverture d'une enquête publique en vue de : déclarer d'utilité publique les travaux de prélèvement d'eau souterraine sur les captages des sources citées ci-dessus, d'instaurer les périmètres de protections et les servitudes s'y rapportant, d'autoriser la production, le traitement et la distribution de l'eau pour l'alimentation humaine et d'approuver le dossier soumis à l'enquête publique.

BULLETIN MUNICIPAL

Questions diverses :

Restrictions au niveau de l'utilisation de l'eau : affichage en mairie.

L'Office du tourisme du Beaujolais Vert est né le 2 juillet (Lac des Sapins, Tarare et Lamure sur Azergues).

Épicerie culturelle : animation à Poule-Les Écharmeaux ce sera le 22 août, le 29 août et le 19 septembre à 16 h sur la place de la Poste.

Pause gourmande le 18 et 19 juillet : bonne réussite, organisation satisfaisante.

Fanfare de rue, l'Impérial Kikiristan, le 17 juillet (CCAB).

Autorisation demandée par une personne de Roanne pour vendre des abricots et des melons au Col des Écharmeaux le vendredi 31 juillet, et éventuellement en août.

CONSEIL DU 4 SEPTEMBRE 2015 à 20 h 30

Présents : BÉROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, CODELLO R, DESMONCEAUX JM, FIMBEL A, FLÈCHE C, HOFFMANN V, LABROSSE B, MÉLINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absent : PINTO L.

Secrétaire de séance : COULEUR J.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRÉCÉDENT DU **24 JUILLET 2015**.

Délibérations :

Amendes de police : les fonds issus des amendes de police sont gérés par le Département qui les répartit ensuite entre les communes de moins de 10 000 habitants, sous forme de subvention pour des travaux relatifs à la sécurité routière. Il est nécessaire d'effectuer sur notre commune des travaux de marquage au sol au centre bourg, au col des Echarmeaux et à Chansaye. Les travaux sont estimés à 6331,20 € HT et, en 2014, la subvention était de 50 % dans la limite d'un montant de 15 000 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la sollicitation de cette subvention auprès du Département

Accroissement temporaire ou saisonnier d'activité : la mise en place d'une nouvelle activité dans le cadre des rythmes scolaires pour la période du 16 octobre 2015 au 29 janvier 2016 pour une durée hebdomadaire de 1 h 30 nécessite l'adoption par le conseil d'une délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement d'activité. Les crédits correspondants sont inscrits au budget, la personne sera recrutée au grade d'adjoint d'animation et cela permettra de se déterminer sur l'éventuelle pérennisation de cette activité. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public déchets : Le rapport sur le prix et la qualité, adopté par la COR lors de la séance du 24 juin 2015, a pour objectif de donner toute transparence au fonctionnement du service par une information précise des consommateurs. Présenté au conseil, il est mis à la disposition du public. Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement collectif et non collectif : Le rapport sur le prix et la qualité, adopté par la COR lors de la séance du 24 juin 2015, a pour objectif de donner toute transparence au fonctionnement du service par une information précise des consommateurs. Présenté au conseil, il est mis à la disposition du public. Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Décision Modificative n°2 : le chapitre Dotations Fonds divers Réserves n'a pas été doté lors du budget prévisionnel or, suite à un dégrèvement de la taxe locale d'équipement (devenue taxe locale d'aménagement), la trésorerie demande de régler la somme de 1818 €. Pour cela, une diminution de crédit sera effectuée sur la ligne immobilisations corporelles qui conservera un solde positif après cette opération. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

Réunion publique : le 25 septembre à 20 h 30 à la salle des Fêtes pour présenter le projet CAUE et l'agenda accessibilité des bâtiments (AD'AP).

Forum des associations : le 12 septembre, accueil des nouveaux arrivants autour du verre de l'amitié à 11 h 30.

Statuts de la COR : conseil communautaire le 15 septembre pour passer en communauté d'agglomération et voter les statuts.

Gaz : délibération à prévoir pour installation de la télérelève.

Journée des retraités : ce sera à Grandris.

Lecture d'un courrier du directeur régional des Finances Publiques annonçant la fermeture de la trésorerie de Lamure.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 18 septembre à 20 H 30

Dénominations des rues

Dénommer les rues c'est contribuer à l'essor du raccordement postal et permettre ainsi l'amélioration du cadre de vie et l'aménagement du territoire.

Notre premier travail a été **l'organisation du projet** avec le calendrier planifiant les étapes et le partenariat avec La Poste. Nous avons pratiquement terminé la deuxième étape qui est le **diagnostic de la commune** : inventaire des voies et dénomination de celles-ci. Ensuite commencera le travail plus précis sur les plans cadastraux pour le repérage des voies en vue de l'identification des habitations. Ainsi nous pourrons effectuer l'inventaire des besoins en signalétique et le repérage des entrées des voies privées.



Pourra commencer enfin le calcul métrique du numéro de chaque habitation. La Poste pourrait être sollicitée pour cette étape.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement de l'avancement de ce projet.



Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

CALENDRIER MANIFESTATIONS POULONNES 2016

réunion d'élaboration

samedi 7 novembre 2015 à 18 h 00 salle du conseil

Représentants d'associations poulonnes nous comptons sur votre présence lors de cette réunion afin d'élaborer le plus correctement possible le calendrier des activités de l'année prochaine. Venez avec les dates de vos futures manifestations pour construire le plus sereinement possible le programme 2016 qui sera communiqué en début d'année prochaine. Pensez que toute erreur génère des corrections délicates à gérer en amont, que toute modification entraîne la révision du calendrier avant édition et communication.

Nous vous remercions par avance de venir nombreux à cette réunion : vous faciliterez ainsi les échanges et la rédaction de l'information.

Le comité de rédaction

ÉCOLE PUBLIQUE - 04 74 03 70 66

Présentation de l'école.

Pour cette rentrée 2015, l'effectif total de l'école est de 89 élèves.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

Classe de Mme Perret : toute petite section, petite section et moyenne section.

Classe de Mme Macherez : grande section - CP.

Classe de Mme Desbat : CE1 - CE2.

Classe de Mme Mallecourt : CM1 - CM2.

Les élèves de toute petite section ont pu être accueillis cette année, ils sont scolarisés deux matinées par semaine.

Mme Renaud et Mme Sapin interviennent dans les classes de Mme Perret et Mme Macherez, elles assurent également une partie des temps périscolaires. Une AVS, Mme D'Ersu, intervient dans la classe de Mme Desbat et une EVS, Mme Valet, intervient dans les classes de Mme Macherez et Mme Mallecourt.

La direction de l'école est assurée par Mme Desbat qui est déchargée le jeudi, c'est alors Mme Rampon qui est responsable de la classe.

Principaux points concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Classe le mercredi matin,

Fin de la journée d'école à 16h, sauf le vendredi à 15h,

Vendredi de 15h à 16h30 : activités périscolaires gratuites et ouvertes à tous les élèves : anglais, arts textiles, yoga – théâtre, musique, astronomie, travail de l'argile et peinture.

Lundi, mardi et jeudi, de 16h à 16h30 : temps périscolaire gratuit et ouvert à tous. Ce temps est géré par le personnel communal travaillant déjà pour l'école et qui met en place de petites animations simples mais conviviales, ce qui permet de bien différencier ce moment périscolaire de la garderie classique qui prend ensuite le relais jusqu'à 18h. Les garderies du matin et du soir sont également gratuites.

Les principaux projets pédagogiques de cette année.

Dans le cadre du travail réalisé avec le Réseau Rural d'Ecoles, les différentes classes du secteur travailleront sur le thème « Découvrir son environnement culturel par le biais de la littérature dans le but de communiquer ses connaissances ». L'école publique de Poule les Echarmeaux a choisi de travailler à partir d'une œuvre majeure de la littérature française : Le Petit Prince, en lien avec le festival Festi-Planètes qui aura lieu au printemps sur notre commune.

Des sorties pédagogiques liées au thème du Petit Prince seront proposées aux élèves. D'autres sorties et animations seront également mises en place, en lien avec les différentes disciplines d'enseignement.

Comme les années précédentes, un important travail d'écriture et de lecture sera mis en place dans le cadre de l'élaboration du journal scolaire.

Les manifestations organisées par l'école publique.

Spectacle de fin d'année et kermesse auront probablement lieu le samedi 25 juin 2016, mais cette date reste encore à confirmer.

Renseignements d'ordre pratique.

Les enfants sont accueillis à partir de la toute petite section, enfants nés en 2013. Lors de l'inscription, merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant (DTPolio obligatoire) et du certificat de radiation de l'école précédente, en cas de scolarisation antérieure. Vous pouvez rencontrer les enseignantes en téléphonant au 04 74 03 70 66.

Un restaurant scolaire municipal est à la disposition des enfants, à partir de 3 ans. Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas sont pris en commun par les élèves des deux écoles, à la salle municipale.

Une garderie gratuite fonctionne à l'intérieur des locaux scolaires à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9h-12h le matin et 13h30-16h l'après-midi, sauf le vendredi après-midi : 13h30-15h. L'école suit le calendrier national et fonctionne sur quatre jours et demi, avec le mercredi matin.

Bonne rentrée à tous

Les enseignantes.

ÉCOLE SAINT MARTIN

2015-2016 : l'année du renouveau !

Le 3 juillet 2015, en début de soirée, de la musique s'élève de la cours de l'école Saint-Martin. Si l'on s'approche, on découvre des tables dressées en buffet et plus étonnant encore, un groupe de country improvisé au milieu de la cour. Vous vous demandez sûrement ce qu'il se passe ?

L'école fait ses adieux à Colette Michalak qui prend sa retraite.

A l'occasion, les parents ont mis les petits plats dans les grands en préparant un grand apéritif auquel étaient conviés tous les anciens élèves de Colette.

Une surprise très appréciée par Colette, surtout quand les parents d'élèves ont fait une démonstration de country dans la cour à son intention. Epaulés par deux professionnelles de la discipline, ils ont répété plusieurs fois afin d'être au point le jour J. Colette les a d'ailleurs grandement félicités.

Et parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne, les parents et membres de l'APEL (Association des Parents de l'Ecole Libre) ont enchaîné avec les préparatifs de la fête du 15 Août.

Après deux semaines de repos bien mérité, ils se sont retrouvés afin de mettre en place les différents stands de la fête du 15 Août (buvette, stand de tir, vente de linge de maison, livres, bazar, maquillage et bien sûr nombreux jeux pour les enfants).

Des plateaux-repas étaient servis à ceux qui souhaitent prolonger cette journée pleine de convivialité.

Le lendemain, on prend les mêmes et on recommence mais cette fois-ci pour ranger ! Une fois le rangement fait, Cyrille PERRAS et Régine GONIN ont discuté avec les papas bricoleurs des travaux de mise aux normes pour les handicapés qui ont été réalisés la deuxième quinzaine d'août.

Août terminé, vient le moment de la rentrée...

Et qui dit départ, dit arrivée ! Cyrille PERRAS qui enseignait jusqu'alors aux grands a pris la fonction de chef d'établissement à la place de Mme MICHALAK. Pour des questions d'organisation interne, il a également changé de niveau et s'occupera désormais de la classe des petits (TPS au CP).

Il a accueilli sa nouvelle collègue Huguette Debise, enseignante de la classe des grands, composée de 22 élèves. Avec 28 élèves en maternelle, l'effectif atteint donc 50 élèves cette année.

50 élèves qui auront un projet commun, celui de devenir « Citoyen responsable ».

Pour ce faire, ils participeront à quelques actions dont « Nettoyons la nature » en septembre et « Action contre la faim » en mars. En classe, l'accent sera mis sur « être citoyen au quotidien » avec l'apprentissage de notions comme le partage, le civisme et la responsabilisation. Des valeurs qui tiennent à cœur à l'école Saint-Martin.

Huguette Debise continuera le projet majeur entrepris par Cyrille, à savoir l'approfondissement des échecs.

Du côté des petits-bouts, chansons et comptines du patrimoine français seront au programme pour leur plus grand plaisir.

Le travail sera adapté en fonction des besoins de chacun avec une accentuation sur l'autonomie et le langage. De quoi ravir les parents...

Voilà pour les élèves, passons maintenant aux parents.

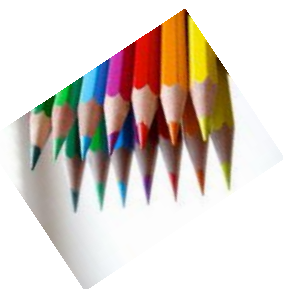
A venir et à retenir (alors à vos agendas) :

Le dimanche 22 novembre 2015 aura lieu la vente à emporter de saucissons beaujolais organisée par l'APEL.

Le 12 Décembre 2015, les enfants vous feront vivre un arbre de Noël plein de belles promesses avec pour thème « La France et les Jeux ».

Encore de bons moments à venir. Nous espérons vous voir nombreux lors de ces manifestations.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée 2015-2016.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme les autres années, la bibliothèque est restée ouverte pendant les vacances et a connu une bonne fréquentation. Merci aux bénévoles qui assurent les permanences.

Ceux qui sont venus ont pu admirer les deux expositions sur l'Azergues et sur les Trois rivières.

La bibliothèque a profité du Vide Grenier pour écouler les livres « désherbés » (c'est à dire enlevés des rayons) à bas prix.

La rentrée étant là,

Les permanences vont continuer.

Les accueils de classes vont reprendre début octobre. Il est prévu des animations pour les enfants à partir de novembre.

De nouveaux livres, soit provenant de la Bibliothèque départementale, soit de nouveaux achats vont être mis en rayons

Urgent : afin de ne pas saturer les bénévoles actuels, il serait souhaitable que des personnes viennent rejoindre notre équipe. Cela consisterait en un peu de temps à y consacrer : soit par une permanence un jeudi de 16h à 18h ou un samedi de 9h30 à 11h30, une fois par mois ou une aide à l'accueil des écoles le mardi matin deux fois par mois hors vacances scolaires. Faites-vous connaître auprès des bénévoles pour tous renseignements. Vous pouvez aussi laisser un courrier sur le mail de la bibliothèque et nous vous répondrons (bibliotheque@poulelesecharmeaux.fr)

N'oubliez pas : si un titre vous attire et que nous ne l'avons pas en rayon , vous pouvez le commander et nous ferons le maximum pour vous le faire avoir sachant que la navette qui vient de la bibliothèque départementale ne passe qu'une fois par mois et qu'il y a, parfois, de l'attente.

En passant par le site de la commune (poulelesecharmeaux.fr) vous pouvez consulter les ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Déjà, nous vous informons que l'exposition d'**octobre 2016** sera sur le thème : **Le livre**.

Bonne rentrée à tous et à bientôt votre visite à la bibliothèque



COMITE DES FÊTES

VIDE-GRENIERS

2 000 000 de visiteurs à la braderie de Lille...

2, 2 km de stands au bric à brac du Mans...

Poule Les Echarmeaux : 62 participants se partagent 265 mètres d'exposition !

Tôt, très tôt, nous ne profitons pas de la clarté lunaire, les étoiles sont absentes, le ciel serait-il menaçant ? Dans la fraîcheur nocturne, le premier exposant se présente devant notre trio de secrétaires, stylo en main. Il est 4 h 20, la première attestation est dûment remplie ! Vingt minutes après, la deuxième inscription...

Peu à peu, les véhicules arrivent, conducteurs aux yeux lourds, au regard absent, premier contact avec la triplète qui arpente le village afin d'orienter et renseigner les participants. Les voitures lourdement chargées de marchandises diverses jusqu'au ciel de toit vont et viennent, emmenées par leur conducteur, lui-même guidé par un flair commercial très personnel. L'instinct fait bien les choses ! Les camionnettes emplies d'objets hétéroclites se vident lentement en fonction des habitudes. Tous ne manifestent pas le même dynamisme, la même ardeur, quelques points rouges ici et là, quelques uns s'aident en tirant de profondes bouffées sur leur cigarette ! Dans la lumière des phares, des vendeurs font, défont et reforment leur étalage selon la perception et l'humeur habitant chacun en ce matin de septembre. Un puissant rai de lumière se promène d'étal en étal, se fixe sur des objets spécifiques : la chasse est ouverte ! Déjà, un chineur muni d'une lampe parcourt le terrain, guette chaque nouvelle installation, scrute chaque nouvel arrivant, fouille du regard chaque nouveau déballage. Puis s'efface, s'éteint, disparaît dans la pénombre pour ressortir un peu plus loin. Il en abandonne certains pour mieux revenir vers d'autres.

BULLETIN MUNICIPAL

Dans la fraîcheur du lever du jour, notre homme quitte les lieux, un sac lourd sur l'épaule... Eparpillées, les véhicules occupent progressivement les espaces libres au gré du ressenti de chacun. Les habitués se souviennent d'« avant » et recherchent avec nostalgie au fond de leur mémoire l'emplacement providence qu'ils espèrent retrouver ! Pressés de s'installer, peu d'exposants boivent le café qui leur est offert au moment de l'inscription, ils reviendront plus tard afin de se réchauffer un peu. Les rues et places du village se garnissent d'éventaires plus ou moins longs, le plus court : 2 mètres, le plus long : 12 mètres ! Nombreux mesurent entre quatre et huit mètres, la longueur ou la largeur du véhicule déterminent souvent la dimension de l'emplacement. A la lumière d'une lampe frontale, le « Réveil de la Montagne » s'active, reste à trouver la bonne clé pour que rien ne s'emballe mais tout s'harmonise. La mesure est donnée, le chef d'orchestre a quitté la baguette, chacun y va de sa partition. L'air est connu, le morceau est commun, l'interprétation parfois très personnelle doit rester dans le rythme. Ils connaissent tous la note, blanche, noire, croche, double croche, ils attaquent l'andante de la sonate sans contretemps afin d'abreuver dans les délais. Qualité et quantité assurent le succès des plateaux-repas préparés sur place. Progressivement, les visiteurs emplissent les allées, un rayon de soleil, la marche se fait lente, la buvette se garnit. Un coup de frais, le pas devient plus rapide, le café remplace la bière.

Une belle journée malgré l'instabilité météorologique, satisfaction générale pour ce moment de convivialité qui fut une première pour beaucoup d'acteurs. Merci aux poulons et poulonnes d'avoir répondu présents. Rendez-vous en 2016 !

PUGIEU Alain

HvaCulture, le petit grain de sel culturel en Haute Azergues, pourra vivre

Le nouveau projet est encore un petit murmure, mais elle est « de source sûre » : L'association culturelle de la haute Azergues, qui anime toute la haute vallée avec des événements festifs tout au long de l'année, dans tous les villages, a gagné le droit de vivre dans la nouvelle communauté de communes, la C.O.R.. Son programme a été regardé avec bienveillance, le budget supplémentaire devrait le soutenir. Le bureau et les amis se sont réjouis et ont pris quelques heures pour réaffirmer le programme de 2015/ 2016. Ça roule !

La priorité est le cinéma mensuel, dont le succès s'accroît depuis début 2015 : après l'amélioration de la salle, puis le passage en films numérisés, la qualité est au rendez-vous, le choix intéressant, le public satisfait. Il est donc prioritaire dans le choix des animations pour HVAculture, et les séances du dernier vendredi de chaque mois sont assurées.

La tradition du troc de plantes et autres informations pour jardiniers restera vive, et ce sera la vie des jardins, le 3 octobre, à St Nizier, en hommage à la fondatrice Catherine Zerr.

Un dîner-concert le 17 octobre à Grandris. Une fois par trimestre, un spectacle à la salle de spectacle de Chambost-Allières : à la rentrée scolaire, ce sera un hommage à Frida Kahlo, « j'ai tellement d'admiration pour cette artiste peintre, je suis heureuse de la présenter » se réjouit Marine Chalayer, la co-présidente. La suite, une fois par trimestre, un mime ? un cirque ? il faut piocher dans les connaissances et choisir. Il avait été suggéré un « goûter-spectacle », un dimanche après-midi d'hiver, intéressant aussi les enfants. Ce sera en janvier ou en février ? à Lamure probablement. Malgré les restrictions budgétaires qui suppriment l'envergure nationale, le printemps des poètes ne sera pas enterré, au moins en haute vallée d'Azergues, et pourquoi pas à l'hôpital de Grandris, le 19 mars ? Le concert du 1^{er} mai, qui fut une des premières manifestations de HVAculture, est souhaité à la petite église de Chambost. Mais on ne vit pas que de souvenirs à HVAculture, et une nouvelle animation est proposée par Chloé Litaudon : trouver des « têtes », c'est-à-dire des personnes intéressantes pour un photographe, qui deviendront des conteurs d'histoires locales. Photo et récit pour une mémoire vive locale, tous les villages sont concernés. D'autres idées avaient été avancées, la lecture au café par exemple, il est temps de s'en occuper ! Lundi 22 juin, c'était « brain storming » pour le conseil de HVAculture, l'embryon de ce qui sera le programme 2015/2016, qui sera présenté aux forums des associations des villages de la haute Azergues, à la fin de l'été. Une chose est sûre : qui est intéressé peut rejoindre le groupe, et participer, ce sera une joie pour tous d'agrandir le cercle de la culture en haute Azergues.

Contact : hvaculture@laposte.net.

TAROT-CLUB de l'AZERGUES

Pas de trêve pour le TAROT-CLUB de l'AZERGUES. Juillet et août ont eu une bonne fréquentation avec une moyenne de quarante-deux joueurs par semaine.

Les responsables tiennent à être à l'écoute des adhérents, convivialité et respect de l'autre. Nous sommes convaincus que se distraire par le jeu de cartes, quand l'ambiance est amicale, est un antidote contre la morosité.

Nous sommes actuellement cinquante-deux adhérents dont un tiers de Poulons et nous avons dix-huit communes représentées.

Des personnes pour la plupart qui n'auraient pas connu notre sympathique village rural sans cette activité ludique.

Nos permanences de jeux à la salle municipale sont tous les mardis à 14h et tous les vendredis à 20h.

Notre concours annuel, ouvert à tous, se déroulera le samedi 24 octobre à la salle des fêtes de Poules-Écharmeaux. Une campagne d'affichage renseignera les joueurs intéressés (tracts, presse).

Contacts : 04 74 03 68 44 et 04 74 03 70 27

POULE-LES-ECHARMEAUX
Salle des fêtes (près du plan d'eau)
2 concours de
TAROT
Donnes libres, ouverts à tous
Samedi 24 octobre
à 14 h 30 et 20 h 30
Patronnés et arbitrés par le comité du Lyonnais
Qualificatifs pour la coupe du Lyonnais
*25% des joueurs seront primés conformément à la grille
et tous les autres joueurs auront un lot*
Inscriptions dès 13 h – 15 euros par concours
Tombola - Buvette - Sandwichs - Hotdogs
Tél : 04 74 03 68 44 ou 04 74 03 70 27
06 80 40 29 23
AGENCE DE LAMURE SUR AZERGUES
Place de la Mairie – Tél. 04.74.03.43.27
CENTRE EST
AGIR utile
POUR UN TERRITOIRE
UNIQUE

LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE

L'été a permis une pause toute relative de nos activités. La fanfare a défilé à Belleruche, a animé le 14 Juillet, a participé à la Pause Gourmande au col des Écharmeaux et à la kermesse de l'école St Martin. Le RMP a aussi contribué aux stages musicaux de 6 jeunes musiciens à Cublize et à la Chapelle d'Abondance. Pour le vide-greniers du 6 septembre, le RMP a tenu la buvette et la petite restauration.

L'Assemblée Générale du 5 septembre a permis de faire le point sur l'année passée (animée et positive) et de relancer les activités :



- organisation de la rentrée de l'école de musique (2^{ème} quinzaine de septembre) et des futures répétitions (notamment appel aux jeunes pour la conduite d'orchestre – avec un minimum de formation, – pour renforcer Fabien, notre chef actuel),

- revue des défilés déjà programmés

- mise en place d'une commission « nouveaux morceaux » ...

Et nous comptons sur le forum des associations du 12 Septembre pour ajouter de futurs fanfarons à nos quelques 50 musiciens.

Cette année, la Sainte Cécile aura lieu le 28 Novembre. Nous allons la préparer d'arrache-pied et nous serons heureux de vous accueillir nombreux !!!

A très bientôt.

Séances de Gymnastique

Les cours de gymnastique ont repris le 7 Septembre dans la Salle des Fêtes avec notre sympathique professeur, Agnès. Ces cours se pratiquent dans une ambiance très conviviale le lundi de 15 h.25 à 16 h.25, sauf vacances scolaires.

Les cours sont ouverts aux femmes et hommes de tout âge de la commune et des environs. Tout nouvel arrivant sera le bienvenu.

Tél 06.30.90.58.68 ou 06.84.34.00.65

FÊTE DES RETRAITÉS à GRANDRIS

Le canton de Lamure-sur-Azergues n'est plus mais la rencontre annuelle des retraités demeure... Cette année, le rendez-vous concerne les personnes à partir de 61 ans. Elles sont invitées pour un moment de convivialité avec spectacle et goûter:

Le jeudi 5 novembre 2015 à partir de 13h30 à la salle polyvalente de Grandris

Le document joint au bulletin vous permettra de vous inscrire et de préciser si vous souhaitez utiliser le transport en car mis à votre disposition au départ du Bourg.

Le duo classique

Annelaure BIESSY Piano
Marcel CHAMBOST Saxophone

En concert

Dimanche 25 Octobre 2015
à 15h30
en l'église de Poule les Écharmeaux

Haendel
Gluck
Mozart
...

Organisé par le CCAS

Tarif adulte : 7 €
Gratuit pour les moins de 16 ans

Billets en vente sur réservation et
à l'entrée du concert

IPNS